

Le Bidonville : Histoire d'un concept

Par : **BELAADI Brahim**

Docteur en Sociologie

Centre Universitaire de Guelma

Résumé :

Cet essai représente une analyse critique du concept «*bidonville*». L'auteur essaye d'apporter une vision historique sur la genèse et l'évolution de ce concept, ainsi que les différentes façons dont certains chercheurs ont essayé de le définir et de cerner ses divers aspects. En guise de conclusion, il ébauche un sens opérationnel dans le but de lever certaines équivoques observées dans l'utilisation de ce concept.

ملخص:

تناولت هذه المحاولة بالتحليل و النقد مفهوم «البيوت القصديرية». حاول فيها الكاتب تقديم نظرة تاريخية عن كيفية ظهور و تطور هذا المفهوم وكيفية تعريفه و الإحاطة بمختلف جوانبه من طرف بعض الباحثين، ليخلص في النهاية بمحاولة حصر تعريف إجرائي قصد رفع بعض الغموض والإلتباس الملاحظ في العديد من الاستعمالات لهذا المفهوم.

Le Bidonville : Histoire d'un concept

Introduction :

La dernière décennie en Algérie est caractérisée par une crise sans précédent: Terrorisme, changements perpétuels de gouvernements, ajustement structurel, lutte politicienne, pratiques économiques obsolètes etc... Cette crise est également observée au niveau du champ social marqué essentiellement par un chômage aigu, une baisse du pouvoir d'achat et un manque frappant de logements. Intrinsèquement de nombreux aspects moraux se greffent les uns aux autres (Suicide anonique, conflit de valeurs, drogue, prostitution ...). En un mot c'est la «mal-vie». C'est ainsi que cette crise revêtant différents aspects est appelée par plusieurs observateurs avertis crise «multidimensionnelle».

Le but recherché à travers cet article, n'est pas d'analyser les causes de cette crise ou de comprendre le lien entre ces différents aspects, mais plutôt de dépasser les analyses de type macro qui mènent le plus souvent vers des descriptions et des généralités d'où leur similitudes avec le discours du sens commun.

C'est pourquoi, nous tenterons de nous limiter à un aspect très particulier de cette crise à savoir le bidonville comme signe distinctif des problèmes de logements. Pour éviter tout quiproquo, nous essayerons tout d'abord ⁽¹⁾ de cerner ce concept car il y a une tendance qui assimile tout logement ne répondant pas à certaines normes (conditions sanitaires, équipements collectifs, taille, densité...) au bidonville. Dans plusieurs études les frontières sont rarement bien définies entre ce qu'on appelle «bidonville» et différentes autres formes de croissance urbaine dénommées «précaires», «spontanées», «sous-intégrées»... En 1980, Yves Lacoste soulignait qu'il »fallait en effet réagir contre l'emploi de plus en plus fréquent du terme «bidonville» pris dans un sens de plus en plus extensif et confusionniste pour désigner des formes d'habitat urbain aussi dissemblables que de vieux immeubles à étages, tandifiés et surpeuplés ou que les cases construites à la périphérie des villes par des immigrants continuant de mettre en oeuvre les pratiques de construction qui leur étaient familières dans leur village d'origine« ⁽²⁾

Historicité du concept:

Pour définir le concept de «bidonville», il serait nécessaire de revenir à ses origines. «Ce terme est né au Maghreb dans les zones portuaires de Casablanca, au

temps des splendeurs coloniales »⁽³⁾. Il a été adopté pour signifier un type d'habitat bien déterminé à savoir l'habitat précaire et insalubre.

R.Descloitres signale que « pour la première fois, le terme "bidonville" est apparu sous la plume d'A.Berque en 1936 »⁽⁴⁾. Il trouve également que ce terme a été employé au cours de la même année (1936) et, toujours pour le Maroc, par Baron, Huot et Paye⁽⁵⁾.

Le terme « bidonville » est donc assez spécifique au Maghreb arabe. En effet, le « même type d'habitat » - précaire et insalubre, ne répondant pas aux conditions nécessaires de vie, à savoir le manque d'égouts, d'eau, d'électricité, de rues goudronnées ..., bien que les différences existent toujours, tant au niveau des caractéristiques physiques (la taille, la densité, les matériaux de construction...), qu'au niveau des caractéristiques sociales (telles que le degré d'intégration, de satisfaction, les aspirations...) - prend d'autres noms dans d'autres pays et d'autres langues, et bien sûr d'autres significations. « L'anglais utilise les mots *slums* (taudis), *shantytowns* (villes déchet), *squatter settlements* et *substandard settlements* (établissements d'occupants illégaux et établissements ne répondant pas aux normes). L'allemand plus laconique utilise *armenviertel* (les quartiers pauvres) , et l'espagnol plus imagé *callampas*, *colonias proletarias* du Mexique, *barriadas*... du Pérou, *ranchitos* du Venezuela, *ciudades miserias* d'Argentine, *tugurios* de Colombie, *suburbios* d'Equateur. La pauvreté absolue connaît beaucoup d'autres appellations : *gecekondu* du Turquie, *bustee* de l'Inde, *jhuggi* du Pakistan, *fevela* du Brésil, *gourbiville* de Tunisie, *campamento* de Chili, *Kampong* d'Indonésie, *sampanville* de l'ancien Saïgon, que l'on trouve aussi à Hong-Kong... »⁽⁶⁾ et la liste reste longue. « Ces dénominations recouvrent d'ailleurs des sens très divers. C'est tantôt l'aspect, comme dans le terme "bidonville", tantôt la misère de l'habitat, comme dans "villas miserias", tantôt la vitesse de croissance dans "callampas", tantôt l'installation en force dans "invasiones" ou la référence à la délinquance dans "cabochas" »⁽⁷⁾.

Dans la langue française, nous avons aussi plusieurs dénominations : établissements irréguliers, illicites, sous-intégrés, marginaux, incontrôlés, spontanés, non planifiés, clandestins, anarchiques ... etc..

Cette richesse sémantique témoigne de l'universalité du phénomène et oblige à mieux cerner ce concept: c'est un préalable théorique et méthodologique à toute analyse du phénomène. Car « l'utilisation du terme bidonville pour désigner toute cette variété d'acceptions ou d'aspects pose-t-elle un certain nombre de problèmes de terminologie, mais aussi de méthode »⁽⁸⁾.

Pour revenir à notre concept, nous disons que cette spécificité du terme au Maghreb, provient semble-t-il des matériaux de construction de ce type d'habitat. En 1932, avant l'apparition du terme bidonville - suivant ce qu'on a comme données - René Maunier disait, dans une page de sa sociologie coloniale :

« Le bidon à pétrole sert même à bâtir des murailles. De même qu'en Egypte, on a bâti des murs légers avec des pots, on les fait aujourd'hui au moyen de bidons. L'on peut voir, tout proche d'Alger, des cahutes formées de bidons ajustés, avec des avantages matériels de nos produits »⁽⁹⁾.

Cette même relation entre les matériaux de construction et le terme « bidonville » apparaît encore d'une façon très claire dans les définitions suivantes:

1. Bidonville : « Nom en Afrique du Nord, et par extension dans d'autres contrées; quartiers urbains ou suburbains parfois importants, constitués de cabanes faites de matériaux de récupération, en particulier de métaux provenant de vieux bidons. Dans ces agglomérations s'entassent les populations rurales qui, chassées des campagnes par le chômage et la faim, ne trouvent pas de travail dans les villes »⁽¹⁰⁾.

2. Bidonville : « N.M (de bidon et de ville) ensemble d'habitations précaires, construites à l'aide de matériaux hétéroclites (partie de vieux bidons) qu'on trouve en bordure de certaines villes ouvrières »⁽¹¹⁾.

Nous remarquons aussi qu'en plus de sa définition en fonction des matériaux de construction, le bidonville est aussi distingué par le type de population qu'il abrite. Celle-ci appartient à la catégorie des pauvres en général.

Quant à Farouk Benatia, il définit le bidonville comme étant : « ce quartier isolé, aux abords de la grande ville, établi sur un terrain choisi pour sa discrétion et non pour ses avantages urbanistiques, composé d'habitations précaires, ou brarek de planches, de tôles, démunis d'eau courante, d'électricité, de gaz de ville, d'égoûts, de routes goudronnées et échappant en quelque sorte à la gestion municipale »⁽¹²⁾.

Cette définition fait appel à plusieurs critères très diversifiés. On y trouve la position géographique par rapport à la ville, le choix du terrain, la nature des constructions, les matériaux de construction, les équipements collectifs et le rapport à la gestion municipale. De ce fait, elle s'apparente beaucoup plus à une morphologie du bidonville. L'auteur lui-même reconnaît que « cette hypothèse, de définition, déjà chargée en elle-même des multiples caractéristiques du bidonville, n'épuise pourtant pas la réalité urbaine du bidonville »⁽¹³⁾. Par la même, il constate

que « le terme “bidonville” est impropre, car la construction en parois de bidons d’essence ou de mazout n’est plus visible nulle part »⁽¹⁴⁾. Certes cette constatation est réelle aujourd’hui en Algérie, mais il y a lieu de prendre en considération le facteur temporel et la disponibilité des matériaux de construction en fonction des époques et des endroits et leurs significations.

Ainsi, certains chercheurs trouvent que « des corrélations existent entre ce que peut offrir une économie comme rebuts et la variété des matériaux utilisés dans la construction des abris. La description de ces matériaux ne reste plus une exigence académique, elle devient indispensable, non seulement pour faire apparaître les graves précarités qui pèsent sur les habitations, mais comme un indice révélateur des rapports existant entre le type d’habitation et le type de consommation de l’économie moderne »⁽¹⁵⁾.

Cette même relation avec l’économie moderne apparaît dans la définition d’Yves Lacoste. L’auteur en distinguant trois grands types de forme de croissance urbaine sous-intégrées pour l’ensemble des villes du tiers-monde donne la définition suivante:

« Les bidonvilles *stricto-sensu* : on les trouve surtout dans les agglomérations où l’économie “moderne” a déjà une grande importance; ils sont caractérisés dans un premier temps par l’importance que tiennent les matériaux de récupération (vieux bidons, vieilles caisses, etc...) dans la construction, par des plans totalement différents de ceux des maisons rurales et par une grande précarité des structures foncières »⁽¹⁶⁾.

Nous remarquons qu’en plus de l’importance ou non de l’économie moderne, l’auteur fait appel à trois autres critères qui sont respectivement: les matériaux de construction, les plans et la nature des structures foncières.

Par ailleurs, sur le plan des caractéristiques physiques, certains chercheurs considèrent comme bidonvilles d’autres cités, bien qu’elles soient construites en dur. Ainsi sont souvent considérées comme « bidonvillisées » les cités surpeuplées et occupées d’une façon anarchique par des ruraux; de même que les immeubles populeux, les vieux quartiers urbains tandifiés où les équipements collectifs, faute d’entretien et de rénovation sont souvent hors service et ne répondent plus aux besoins des habitants, car disent-ils « Les bidonvilles ne sont pas nécessairement plus insalubres qu’une médina ruralisée »⁽¹⁷⁾.

Les mêmes considérations sont à peu près valables sur le plan des caractéristiques socio-économiques. Une étude comparative menée au niveau de la

Casbah et les bidonvilles d'Alger a montré que la structure des revenus était sensiblement la même au moment de l'enquête ⁽¹⁸⁾. De semblables constatations ont eu lieu ailleurs au Maghreb, et la vie n'est pas plus enviable dans les villes ruralisées et les campagnes déshéritées, que dans les bidonvilles.

En Guise De Conclusion:

Pas suite de toutes ces variations de noms et de sens, et de ce qu'elles englobent, et du fait des ressemblances entre bidonvilles proprement dits et quartiers considérés comme bidonvilles, une bonne définition de ce concept est nécessaire pour éviter toute ambiguïté.

Le sens opérationnel de ce concept que nous adoptons et le suivant: Le bidonville est un quartier situé parfois aux abords de la ville et parfois à l'intérieur « intra-muros », composé d'habitations précaires et insalubres, construites d'une façon anarchique par des matériaux divers (planches et surtout tôles...), non relié aux installations municipales (égouts, gaz, eau courante, électricité, route goudronnée...) et habité par des catégories d'individus de condition inférieure et déclassées dans la hiérarchie sociale ».

Cette définition exclut les cités et les quartiers populaires construits en dur, que d'autres considèrent comme bidonville ou comme bidonvillisés au cas où leur situation s'est dégradée. Car, il nous semble que quelque soit le degré de sous-intégration ou de tandification de ces quartiers, leur qualification de bidonville serait un peu trop simpliste et exagérée.

En fin, ce sens exclut aussi les « gourbis », qui sont des constructions élaborées en branchages et en terre, et qui n'existent presque plus en bordure des villes. Même au niveau du monde rural où ce type d'habitat était largement adopté, les gens commencent à se tourner vers les constructions en zinc type bidonville. Ceci s'explique peut être par des raisons de sécurité. Les gourbis étant exposés à plusieurs dangers tels que le feu, l'effondrement de la terre une fois détrempée... ils sont moins protecteurs que les bidonvilles. Mais s'explique aussi, par l'abondance de l'utilisation des matériaux locaux et la perte du savoir-faire.

Au terme de cette réflexion, il faut admettre que tous les bidonvilles sont loin de se ressembler et que cet essai n'est qu'une ébauche de définition qui ne prétend en aucun cas être exhaustive, mais qui plaide pour d'avantage de rigueur et de précision dans l'appréhension de ce phénomène.

Références bibliographiques:

- (1) Cet essai est le premier d'une série de 03 articles. Le second traitera des typologies des bidonvilles. Le troisième s'intéressera aux différentes approches des bidonvilles.
- (2) Yves Lacoste : « Editorial, le colloque de Vincennes », **HERODOTE** N°:19, 4^{ème} Trimestre 1980. P.07.
- (3) Francois ABALLEA : « Peu de bidonvilles en Algérie mais les villes se bidonvillisent ». **Habitat et vie sociale**. N°:17, Janv, Fevr, Mars 1977, P.34.
- (4) Robert DESCLOITRES: « **L'Algérie des bidonvilles** ». Paris, Mouton, 1961, P.85.
- (5) BARON, HUOT et PAYE : « **Conditions économiques et niveaux des travailleurs indigènes au douar Doum** ».Maroc, Bull, 1936 in R.DESCLOITRES **Opcit**. P.85.
- (6) Bernard GRANOTIER: « **La planète des bidonvilles** ». Paris, seuil, 1980. P.96-97.
- (7) Mohamed NACIRI: « Les formes d'habitat "sous-intégrées". Essai methodologique ». **HERODOTE**. N°:19, 4^{ème} Trimestre 1980. P.14
- (8) Ibid. P.14.
- (9) Robert DESCLOITRES. **Opcit**. P.21.
- (10) **Grand Larousse Encyclopédique**. Paris, Librairie Larousse, 1960, Tome.2 , P.213.
- (11) **Dictionnaire encyclopédique Quillet**. Paris, Librairie Aristide Quillet, 1964. P.616.
- (12) Farouk BENATIA. **Alger, agrégat ou cité**, Reghaia. SNED, 1980. P.266.
- (13) Ibid. P.266.
- (14) Ibid. P.266.
- (15) Mohamed NACIRI: « Les formes d'habitat "sous-intégrées". Essai methodologique ». **HERODOTE**. **Opcit**. P.62
- (16) Yves Lacoste : « Editorial, le colloque de Vincennes », **HERODOTE** **Opcit**. P.09.
- (17) Francois ABALLEA : « Peu de bidonvilles en Algérie mais les villes se bidonvillisent ». **Habitat et vie sociale**. **Opcit**, P.33.
- (18) Ibid. P.33.